

05.05.2022

Payer par carte de crédit en toute sécurité

Les transactions par carte de crédit sont de plus en plus souvent vérifiées par l'intermédiaire de codes de sécurité. En dépit – ou à cause – de cette évolution plutôt positive sur le plan technique, il convient de faire une utilisation prudente des cartes de crédit.

Comme le montre un article publié la semaine dernière sur le [site de la SRF \(https://www.srf.ch/news/panorama/kreditkarten-betrug-keine-rueckerstattung-bei-verifizierten-geldbezuegen\)](https://www.srf.ch/news/panorama/kreditkarten-betrug-keine-rueckerstattung-bei-verifizierten-geldbezuegen), les banques ne remboursent généralement pas les transactions illégitimes réalisées par carte de crédit lorsqu'elles ont été correctement validées par l'insertion du code de sécurité.

Mieux vaut donc vous assurer que les criminels ne peuvent pas détourner la méthode d'authentification à deux facteurs ou, encore mieux, qu'ils n'aient pas accès aux données de vos cartes de crédit.

- [Soyez vigilant \(https://www.ebas.ch/fr/5-faire-attention-et-etre-vigilant/\)](https://www.ebas.ch/fr/5-faire-attention-et-etre-vigilant/) et ne tombez pas dans le piège des faux sites web ou des tentatives de phishing. C'est en effet de cette manière qu'ils réussissent à intercepter les données des cartes de crédit et les codes de sécurité.
- [Maintenez vos dispositifs parfaitement à jour \(https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/\)](https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/), pour que les criminels ne puissent pas les pirater ni intercepter les codes de sécurité.
- Certains instituts bancaires offrent la possibilité d'utiliser des cartes de crédit virtuelles avec des numéros à usage unique. Cette solution permet d'améliorer la sécurité car le numéro de carte est généré sur le moment pour une transaction précise et ne peut donc être réutilisé abusivement par la suite.